

## 18 - Cher : une solution méconnue

vendredi 2 novembre 2018, par Etienne

**Auteur : Sylvie Robert, [Le journal du Centre](#), 26 octobre 2018**

**L'accueil familial Accueil familial Mode d'accueil alternatif au maintien à domicile et au placement en établissement spécialisé : les personnes handicapées ou âgées sont prises en charge au domicile de particuliers agréés et contrôlés par les conseils départementaux (ou par des établissements de santé mentale). des personnes âgées et handicapées, une solution de garde méconnue**

**Bonne alternative entre le maintien à domicile et la prise en charge en institution, l'accueil familial offre un environnement adapté aux personnes âgées et/ou handicapées. Exemple dans le Cher à Cuffy, aux portes de la Nièvre, où Marie-Christine Moro veille jour et nuit sur trois personnes.**



Sa maison, en lisière du bois, à Cuffy, est comme elle. Accueillante. Accueillante familiale, c'est d'ailleurs le terme qui désigne son métier. Marie-Christine Moro héberge depuis 2015, à son domicile, des personnes âgées ou handicapées. Une profession, ou plutôt un sacerdoce, qu'elle exerce avec force et bonne humeur.

« C'est un vrai choix de vie », raconte-t-elle. « Il y a quelques années s'est posé le problème du vieillissement de mon père, qui aura 100 ans en février prochain. Je voulais aussi rester à la maison pour les deux derniers de mes six enfants, encore adolescents. Plusieurs raisons qui m'ont décidée à me tourner vers cette profession. »

Aujourd'hui, donc, elle veille sur trois personnes : son père, 99 ans, une dame âgée de 95 ans malade d'Alzheimer et un homme de 63 ans, atteint de trisomie 21.

« Cet accueil est une bonne alternative entre le maintien à domicile et la prise en charge en maison de retraite » poursuit-elle. « Les gens ont une autre qualité de vie, ils profitent d'une ambiance familiale, ici il y a mes enfants, des animaux, c'est un environnement qui peut être très thérapeutique. Et puis, pour les proches, c'est beaucoup moins cher : entre 1.500 et 1.600 euros par mois, contre parfois le double en institution. C'est souvent l'argument qui emporte leur décision d'ailleurs. »

### « Il faut avoir une bonne constitution et de l'empathie »

À la question de savoir si l'exercice d'un tel métier ne demande pas un investissement trop important, Marie-Christine sourit : « Il faut avoir une bonne constitution, c'est sûr. C'est du 24 heures sur 24. On a des "papy alarmes" pour la nuit. On n'a que quelques jours de vacances par an, pendant lesquels on laisse nos pensionnaires dans une autre famille, une famille-relais. Et puis surtout, il faut avoir de l'empathie. »

Mais avec Marie-Christine, l'humour n'est jamais loin. « Ce n'est pas triste ici. Les personnes âgées ou handicapées partagent notre quotidien. Même la maladie peut nous faire rire. Un après-midi où je n'étais pas d'accord avec ma petite dame atteinte d'Alzheimer,

elle m'a rétorqué : "Eh bien, vous n'êtes pas gentille, **je préférerais la dame qui était là ce matin !**" » 😊

### Quelques chiffres

123 accueillants familiaux accueillant familial

accueillants familiaux Agréés pour prendre en charge à leur domicile des personnes âgées ou handicapées adultes n'appartenant pas à leur propre famille, les accueillants familiaux proposent une alternative aux placements en établissements spécialisés. sont recensés dans la Nièvre.

196 personnes sont accueillies dans des familles. Parmi elles, 153 sont des personnes adultes handicapées et 43 sont des personnes âgées.

L'accueillant familial perçoit, en moyenne, de 1.450 € net par mois (pour une dépendance minimale) à 1.720 € (dépendance maximale).